

38



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Michael Malley

le jeudi 25 mai 2006

Troisième session de la 55^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le jeudi 25 mai 2006

13 h

Prière.

L'hon. M. Steeves dépose sur le bureau de la Chambre un document intitulé *Examen spécial : Rapport au ministre de la Sécurité publique*, en réponse à l'avis de motion 67 donné en 2004-2005, pendant la deuxième session de la 55^e législature.

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par l'hon. M. Alward :

71, Loi sur l'enregistrement des producteurs agricoles et le financement des organismes agricoles.

Il est ordonné que ce projet de loi soit lu une deuxième fois à la prochaine séance.

L'hon. M. Harrison, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après la deuxième lecture des projets de loi et l'étude des motions émanant des députés, se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 70, *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 70 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 70, *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

Il est unanimement convenu de limiter à 60 minutes l'étude des motions émanant des députés et à 5 minutes la réplique du motionnaire à la fin du débat.

Conformément à l'avis de motion 74, M. Doherty, appuyé par M. Landry, propose ce qui suit :

attendu qu'environ 40 000 familles et particuliers du Nouveau-Brunswick vivent actuellement dans des logements inappropriés et des situations inacceptables ;

attendu que le manque de logements abordables de qualité est un problème important pour des familles dans l'ensemble de la province ;

attendu que les logements inappropriés ont de nombreuses répercussions pour les familles, allant de factures plus élevées de services publics à une santé moins bonne ;

qu'il soit résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à déposer d'ici au 15 octobre 2006 une stratégie globale en matière de logement, comprenant des échéanciers et des cibles précis.

La question proposée, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre revient à l'appel de la présentation d'invités, et M. Branch (Nepisiguit) accueille à la Chambre Ed Clark, ex-député libéral à l'Assemblée législative de Île-du-Prince-Édouard, de 1970 à 1996, et président de cette Assemblée de 1989 à 1993.

Le débat se poursuit et se termine. La motion 74, mise aux voix, est rejetée.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. Betts.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. Betts, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

La séance est levée à 18 h.